

Budget primitif 2017

Annexe 2 – Présentation du budget 2017 par activité

Depuis 2013, le budget primitif de la Ville est présenté, en plus de la présentation par nature habituelle, par activités, afin d'en renforcer la visibilité et de valoriser l'activité réelle des services.

1. Élaboration du budget par activité : principes et contenu de la nouvelle architecture budgétaire

1.1. Rappel des principes d'élaboration du budget par activités

Un budget par activités permet d'avoir une vision plus opérationnelle du budget pour en faire une unité compréhensible pour tous : les élus, les services gestionnaires et les usagers. L'objectif est de découper en activités homogènes l'ensemble des activités de la ville et de renforcer l'information financière en se dotant d'une nomenclature stratégique, complémentaire de la nomenclature par nature.

L'activité peut ainsi devenir un nouveau cadre d'analyse de l'architecture budgétaire et donner de la visibilité aux projets et aux activités pérennes, tout en valorisant davantage les politiques publiques mises en œuvre par la Ville ainsi que les moyens affectés.

La présentation ci-dessous est donc le fruit de cette construction qui a été finalisée lors du déploiement du nouveau logiciel à partir du début de l'année 2014.

Il faut également préciser que le choix est fait dans cette présentation, comme dans le rapport sur budget 2017, de raisonner à « iso-périmètre » c'est-à-dire d'isoler les flux financiers liés à la création de la Métropole du Grand Paris, notamment le reversement de la fiscalité à Plaine Commune sous la forme du fonds de compensation des charges territoriales qui constitue pour la Ville en 2017 un reversement à hauteur de 38 212 043 €.

1.2. L'architecture du budget par activités

Afin d'assurer la comparabilité d'une année sur l'autre, les quatre axes stratégiques sur lesquels repose l'analyse du budget par activité restent ceux définis depuis le budget primitif 2013, à savoir :

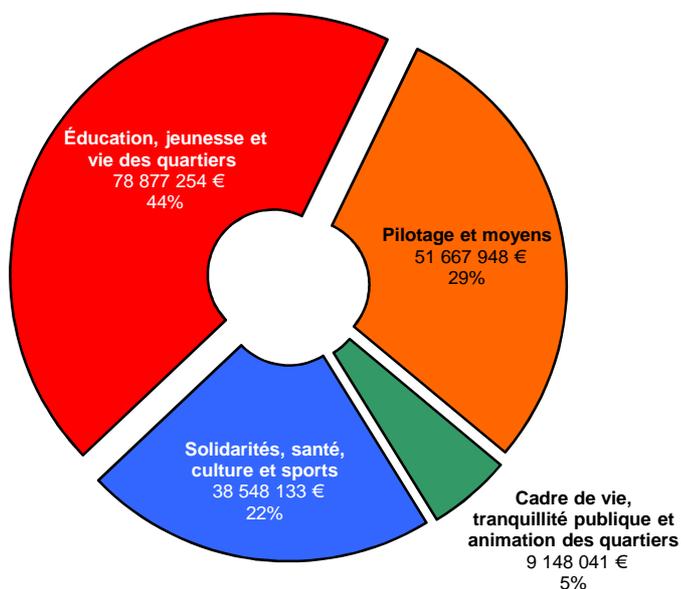
- 1) **Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers ;**
- 2) **Solidarités, santé, culture et sports ;**
- 3) **Éducation, jeunesse et vie des quartiers ;**
- 4) **Pilotage et moyens.**

Les crédits de fonctionnement ainsi que ceux de personnel du BP2017 sont ainsi présentés suivant la segmentation ci-dessous.

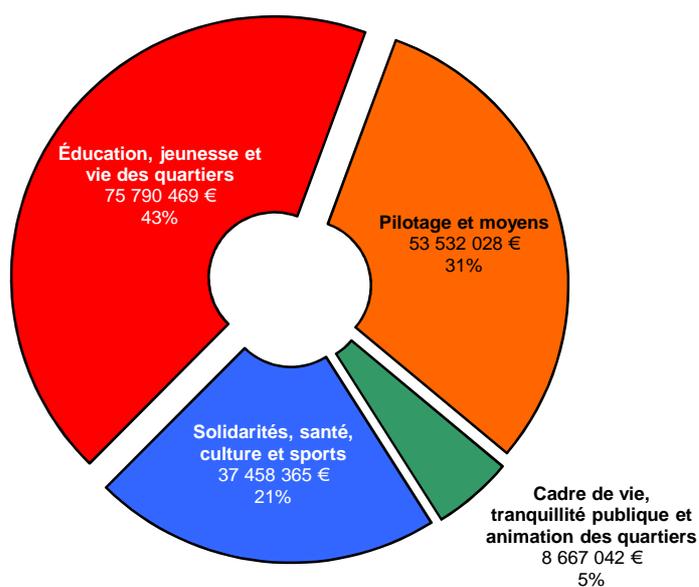
Les crédits d'investissement sont présentés selon le découpage par opérations identifiées dans le PPI.

2. Présentation du budget 2017 par axes stratégiques et politiques publiques

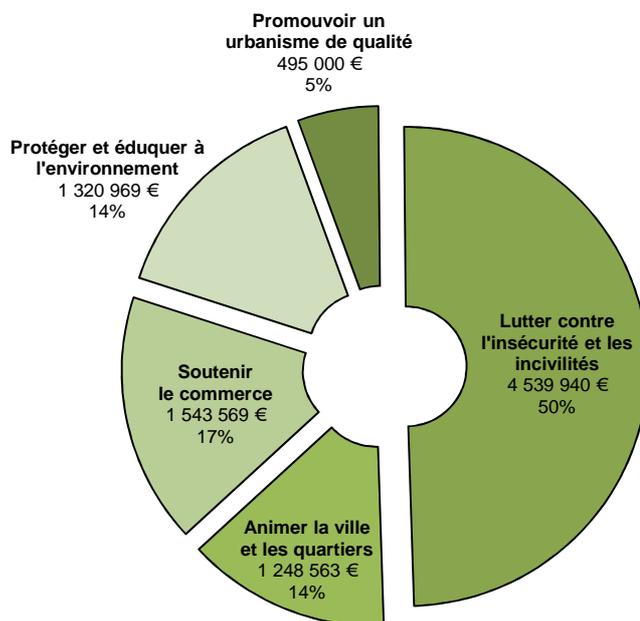
2.1. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement du BP 2017 selon les 4 axes stratégiques



RAPPEL BP 2016



2.2. Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers



L'axe Espace public partagé et respecté est, en proportion, celui qui se voit affecter le plus faible budget du fait du transfert de compétences aménagement, voirie et propreté à Plaine Commune. L'ensemble des actions mises en œuvre pour que l'espace public reste propre, vivant et accueillant n'est donc pas retracé dans le budget de la Ville et ne permet pas de mettre en valeur l'ensemble des efforts déployés en ce sens.

Cet axe traduit néanmoins le volontarisme de la Municipalité en matière de qualité de l'espace public, de lutte contre l'insécurité et de soutien au commerce. Après une forte hausse en 2016 (+15%), le budget de cette politique publique se stabilise.

⇒ *Protéger et éduquer à l'environnement* : 1 320 269 €

La propreté de l'espace public est un enjeu majeur pour la Ville de Saint-Denis. Aussi le Maire s'est-il engagé à ce que, dès 2017, soit lancée une réflexion sur la création d'une Brigade Verte. Les agents de cette Brigade auront pour mission de sensibiliser les habitants, les commerçants et les entreprises au respect de l'espace public. Ils sanctionneront si nécessaire et proposeront des actions collectives pour renforcer la propreté dans les quartiers.

Par ailleurs, le budget dédié à l'activité « protéger et éduquer à l'environnement » augmente en 2017 et traduit la création de deux postes de gardes de l'environnement. Il finance également la mise en œuvre du plan d'actions de l'Agenda 21 et du Plan climat énergie de la Ville, adopté en 2015.

⇒ *Lutter contre l'insécurité et les incivilités : 4 539 940 €*

Conformément aux priorités municipales, la lutte contre l'insécurité et pour la réduction des incivilités voit son budget croître de 13 % du fait de la création de 4 postes d'ASVP en 2017 et de l'acquisition d'un 3^{ème} véhicule de verbalisation automatique. Ces dépenses permettent d'accompagner la mise en œuvre de l'extension du stationnement réglementé, ce qui contribuera à la pacification de l'espace public, tant au Centre-Ville qu'à Pleyel et à la Plaine. Enfin 2017 verra l'aboutissement de la dernière phase de déploiement de la vidéo-protection.

⇒ *Soutenir le commerce : 1 543 569 €*

Le soutien de la Ville au commerce en 2016 avait en partie été augmenté par la mise en place d'un fonds d'aide aux commerçants abondé par l'association française de l'assurance pour un montant de 200 000€. Si l'on compare toutes choses étant égales par ailleurs, le budget alloué au commerce poursuit sa progression. L'engagement de la Ville en matière de politique commerciale se concrétisera en 2017 par un travail de réfection de la halle du marché et le financement en année pleine des barnums, installés en 2016 et financés en partie par les commerçants.

⇒ *Animer la ville et les quartiers : 1 248 563 €*

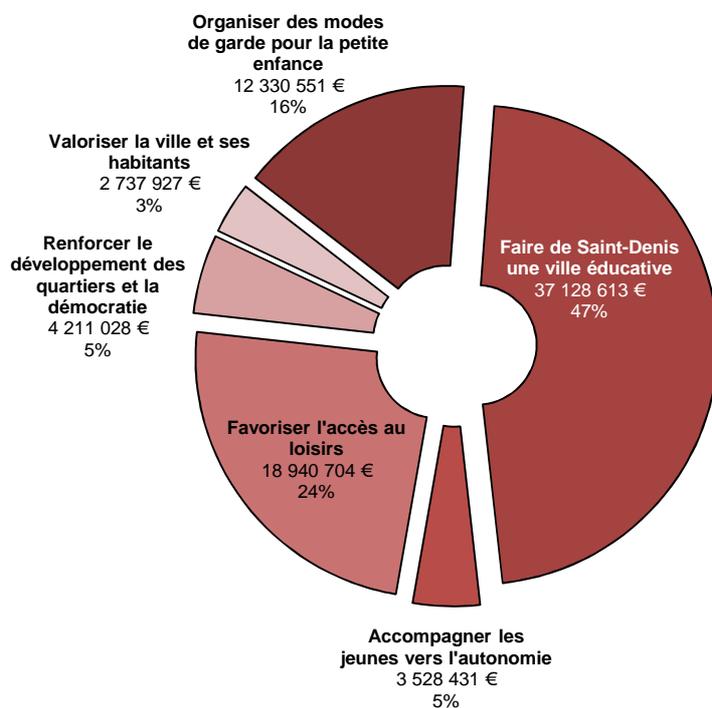
La stabilité du budget alloué à cette politique publique permet à la Municipalité de maintenir l'organisation des principales fêtes qui animent la Ville (fête de Saint-Denis et fête des tulipes) et d'assurer la pérennité de son soutien logistique aux événements de proximités (fêtes des écoles).

⇒ *Promouvoir un urbanisme de qualité : 495 000 €*

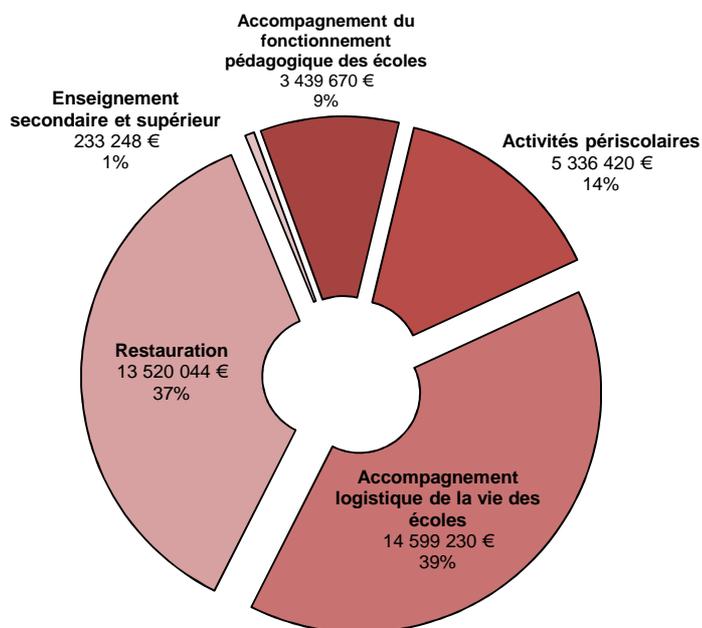
Enfin, sur le fondement de la convention de mutualisation et de mise à disposition de services entre Plaine Commune et la Ville, cette dernière rembourse annuellement à la communauté d'agglomération les coûts réels des agents affectés aux missions exercées au nom du Maire.

La baisse de 100 000€ constatée par rapport au BP 2016 s'explique par une révision de base du fait de dépenses conjoncturelles en 2016 (condamnation à dommages et intérêts pour l'annulation d'un arrêté de fermeture – 70 000€) et de la passation à la section d'investissement de 30 000€ (contribution au raccordement électrique des immeubles autorisés). Enfin, la compétence PLU ayant été transférée à l'EPT, 6 000€ de dépenses (frais d'annonces et honoraires de commissaires-enquêteurs) ont également été transférées.

2.3. Éducation, jeunesse et vie des quartiers



> Focus : Faire de Saint-Denis une ville éducative



Cet axe reste le principal poste budgétaire du BP 2017. Il présente une hausse importante de + 4 %, laquelle se répercute essentiellement sur les politiques éducatives et de loisirs, ainsi que le développement des quartiers et de la démocratie locale et la petite enfance.

⇒ *Faire de Saint-Denis une ville éducative : 37 128 613 €*

35% de la hausse du budget de fonctionnement en 2017 relève des groupes scolaires et traduit l'engagement de la Ville pour assurer un service de qualité à une population qui continue d'augmenter. Ainsi, ce budget retrace les moyens supplémentaires affectés pour assurer le financement en année pleine du groupe scolaire de la Montjoie ouvert en 2016, ainsi que l'ouverture d'un groupe scolaire provisoire à Pleyel la création de classes au sein de Confluence et Diez-Langevin. La hausse du budget destiné à l'éducation permet également de financer l'ouverture de classes très petites sections (70 000€). Enfin, le Maire s'est également engagé à mettre en place dès 2017 un Plan Lecture afin de faire de la lecture une aventure pour tous les âges, de promouvoir toute les formes de lecture et d'écriture, et que chaque Dionysien puisse avoir accès aux livres.

Ainsi, la ville consacre environ 37M€ pour permettre aux 14.000 élèves scolarisés en maternelle et élémentaire d'avoir accès à l'éducation dans les meilleures conditions.

⇒ *Organiser des modes de garde pour la petite enfance : 12 330 551€*

Une part importante de la croissance du BP 2017 est affectée à la politique municipale en matière de petite enfance. En 2017, la Ville poursuit son plan d'actions pour la création de 300 places d'accueil sur l'ensemble du mandat. Ainsi, elle dédie plus de 12M€ pour permettre l'accueil des enfants de moins de 3 ans au sein des Maisons du petit enfant municipales ou de crèches privées (réservation de berceaux).

⇒ *Renforcer le développement des quartiers et la démocratie : 4 211 028 €*

Le budget alloué au développement des quartiers et de la démocratie locale connaît une hausse importante dont une grande partie traduit l'engagement du Maire à redynamiser le budget participatif (100 000€ en 2017), afin de faire de Saint-Denis la Ville du Faire Ensemble.

⇒ *Accompagner les jeunes vers l'autonomie : 3 528 431 €*

En 2017, la Ville maintient le dispositif de bourses pour les étudiants (100 000€), mis en place en 2016 afin de les soutenir dans le financement de leurs études tout en facilitant et en promouvant leur engagement auprès d'une structure associative. Ce dispositif a porté ses fruits avec l'engagement de 75 étudiants auprès des associations avec lesquelles la Ville a travaillé.

Par ailleurs, le budget 2017 traduit l'engagement de la Ville auprès de la Jeunesse avec l'ouverture d'un nouvel Espace Jeunesse dans le quartier Gare Confluence/St Rémy, ainsi que la réouverture de celui de Cosmonautes.

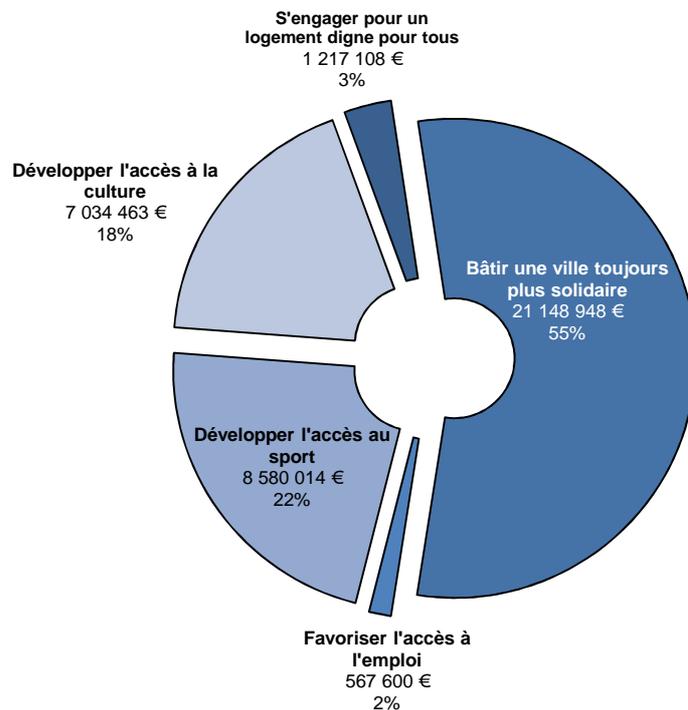
⇒ *Favoriser l'accès aux loisirs : 18 940 704€*

L'accès aux loisirs regroupe les crédits de l'ensemble des accueils de loisirs, des 6 ludothèques et 8 centres de vacances. Le soutien de la Municipalité à la politique des loisirs augmente sensiblement et traduit notamment l'ouverture d'un accueil de loisirs au sein du groupe scolaire provisoire de Pleyel 2, le fonctionnement en année pleine de l'ADL du Groupe scolaire Cordouan/Taos Amrouche ainsi que la hausse de la fréquentation des AD. Enfin, l'année 2017 est également la première année pleine de l'entrée en vigueur de la réforme de la direction de l'Enfance-Loisirs, qui a affecté des ressources supplémentaires afin de travailler à une meilleure gestion de ce service public (création de postes de directeur adjoints, réorganisation de la pause méridienne, évolution du taux d'encadrement et plan de formation des animateurs ...). Ces postes sont en partie financés par la CAF et permettront une meilleure gestion des enveloppes de vacataires, de la politique de recrutement et de remplacement, ...

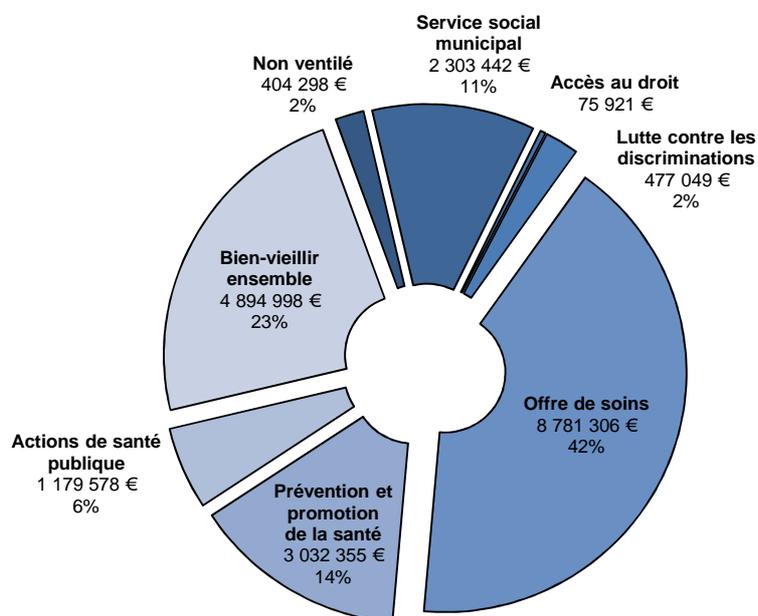
⇒ *Valoriser la ville et ses habitants : 2 737 927€*

Enfin, l'activité relative à la valorisation de la Ville (relations publiques, communication et relations internationales) est relativement stable et traduit l'engagement de la Ville pour la maîtrise des dépenses de représentation.

2.4. Solidarités, santé, culture et sports



> Focus : Bâtir une ville plus solidaire



Cet axe du budget augmente de 3%, la hausse est essentiellement répercutée sur les politiques de solidarité.

⇒ *Bâtir une ville toujours plus solidaire : 21 148 948 €*

La principale politique publique est celle en faveur d'une ville toujours plus solidaire qui connaît une hausse importante et passe de 20,4M€ à 21,1M€. Elle regroupe :

- *l'accompagnement social* assure un appui permanent aux personnes les plus en difficultés. Elles bénéficient d'un suivi spécifique grâce aux permanences dans les quartiers et au centre administratif. Une assistante sociale supplémentaire a renforcé le service en 2016, ce qui se traduit dans le budget par son coût en année pleine.
- *l'accès aux droits et la lutte contre les discriminations* : cette politique recoupe les permanences juridiques à la Maison de la Justice et du Droit, au centre administratif et dans les maisons de quartiers, ainsi que les missions « citoyenneté », « droits des femmes », « handicap » et « numérique » qui veillent à combattre toutes formes de discriminations et d'inégalités.
- *le soutien de la ville en faveur du CCAS* au titre de la politique de soutien aux personnes âgées (maintien à domicile, résidences, foyers soleil), pour lequel la Ville verse près de 100 000€ supplémentaire en 2017 afin soutenir le CCAS dans la réhabilitation des résidences personnes âgées (pertes de recettes du fait des gels de logement), ou encore dans la mise en place d'une astreinte canicule.
- *la politique de santé* (environ 12,9 M€ en 2017 contre 12,4 M€ en 2016), avec les 4 CMS qui ont pour missions de favoriser l'accès aux soins par la pratique du tiers payant, l'accès des publics fragilisés à une offre de santé de premier recours. Sont également proposées des actions de prévention, d'éducation et de promotion de la santé, renforcées en 2016 (création de poste Unité Ville Santé et d'un poste d'inspecteur de salubrité notamment), mesures qui prennent effet en année pleine en 2017.

⇒ *Développer l'accès au sport : 8 580 014 €*

Le budget alloué à la politique du sport se stabilise après une forte augmentation en 2016 (+9%), qui finance principalement l'ouverture de 2 gymnases à Pleyel et Montjoie, réalisation d'un des 35 engagements prioritaires de la Municipalité. La hausse de ce budget traduit également le soutien de la Ville aux clubs sportifs et le budget de fonctionnement alloué au bon fonctionnement du Centre nautique de la Baleine.

⇒ *Développer l'accès à la culture : 7 034 463 €*

Les politiques culturelles, parce qu'elles favorisent le vivre ensemble, sont une priorité pour la Municipalité qui confirme son soutien aux principales institutions culturelles. En 2017, la ville maintient leurs subventions aux associations et alloue une enveloppe supplémentaire de 27 000 au soutien de projets culturels.

Par ailleurs, le budget 2017 finance également l'engagement du Maire de mettre en place en 2017 un ConVersatoire, centre de partage solidaire des langues, cultures et savoirs du monde. Cette démarche doit valoriser l'inter-culturalisme et les savoir-faire populaires, afin de consolider une identité positive des Dionysien-ne-s et de fédérer un grand nombre d'habitants.

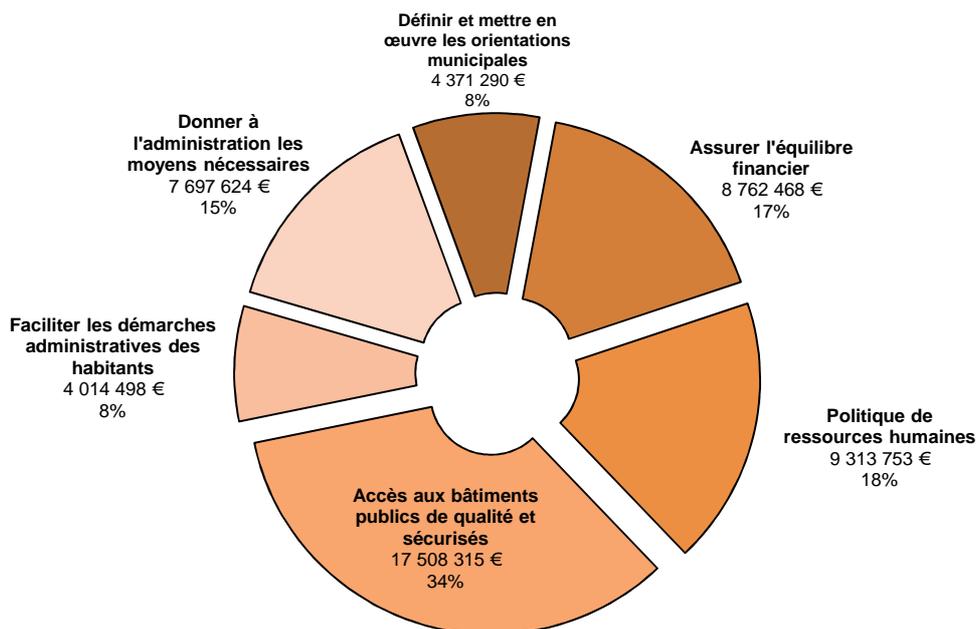
⇒ *S'engager pour un logement digne pour tous : 1 217 108 €*

Le budget affecté au logement connaît une importante augmentation après une forte hausse en 2015 et une stabilité en 2016. Il traduit le renforcement des moyens dédiés à la lutte contre l'insalubrité avec la création de 2 postes supplémentaires au sein de la Mission Habitat Indigne.

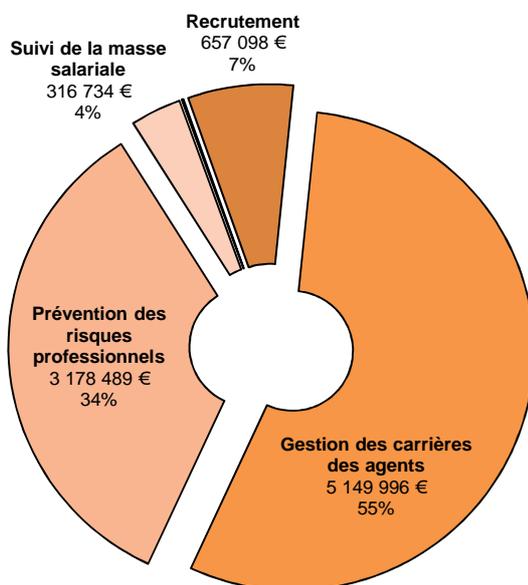
⇒ *Favoriser l'accès à l'emploi : 567 600€*

Enfin, le budget attribué aux emplois d'avenir est stable et permet à la Ville de soutenir les jeunes dans leur accès à l'emploi et à un parcours de formation professionnalisant.

2.5. Pilotage et moyens



> Focus : Gestion des ressources humaines



Non ventilé
11 435 €

Si l'on isole l'impact de la fin des dépenses consacrées à l'organisation de l'Euro 2016 (3,3M€), cet axe connaît une croissance modérée (+3%).

⇒ *Mener une gestion des ressources humaines permettant un service public de qualité et un bien-être au travail : 9 313 753 €*

Le budget attribué à la politique de gestion des ressources humaines contient notamment le coût en année pleine des postes créés au sein de la DRH pour renforcer sa capacité de gestion prévisionnelle des emplois et compétences (recrutement d'un chargé d'étude et de deux assistantes). Ce coût est en partie compensé par la maîtrise des ARE.

⇒ *Assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité : 17 508 315 €*

Il convient de noter la progression des crédits affectés à l'entretien des bâtiments qui financent en majorité l'entretien et la maintenance des nouveaux équipements (groupes scolaires, espaces jeunes, Mairie Courtille, gymnases, immeuble St Jean), ainsi que la location de préfabriqués pour les groupes scolaire et les contrats de maintenance et de nettoyage.

⇒ *Faciliter les démarches administratives des habitants : 4 014 498 €*

La forte augmentation du budget alloué à cet axe s'explique par l'organisation des élections. Par ailleurs, la priorité donnée par la Municipalité à l'accueil se traduit par une hausse du budget alloué à l'amélioration des conditions d'accueils des usagers. Elle finance l'ouverture de la Mairie annexe à Courtille.

⇒ *Donner à l'administration les moyens nécessaires à son fonctionnement : 7 697 624 €*

La hausse mesurée de cet axe (+ 2%) traduit notamment les coûts supplémentaires liés au maintien du dispositif Vigipirate en 2017.

⇒ *Assurer l'équilibre budgétaire et financier : 8 762 468 €*

Enfin, en matière de dépenses rattachées à la direction des finances, la hausse de 4,9 % de ce budget est liée à la hausse des intérêts réglés à échéance en 2017.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - SYNTHÈSE	BP 2017			BP 2016	
	€	% du budget	% var. 2016-2017	€	% du budget
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT, HORS MÉTROPOLE DU GRAND PARIS	178 241 377 €	100,0%	1,6%	175 447 904 €	100,0%
Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers	9 148 041 €	5,1%	5,5%	8 667 042 €	4,9%
Promouvoir un urbanisme de qualité	495 000 €	0,3%	-17,3%	598 850 €	0,3%
Lutter contre l'insécurité et les incivilités	4 539 940 €	2,5%	12,8%	4 025 040 €	2,3%
Animer la ville et les quartiers	1 248 563 €	0,7%	-1,7%	1 270 044 €	0,7%
Soutenir le commerce	1 543 569 €	0,9%	-1,3%	1 564 026 €	0,9%
Protéger et éduquer à l'environnement	1 320 969 €	0,7%	9,3%	1 209 082 €	0,7%
Solidarités, santé, culture et sports	38 548 133 €	21,6%	2,9%	37 458 365 €	21,4%
S'engager pour un logement digne pour tous	1 217 108 €	0,7%	11,8%	1 088 549 €	0,6%
Bâtir une ville toujours plus solidaire	21 148 948 €	11,9%	3,5%	20 442 657 €	11,7%
Favoriser l'accès à l'emploi	567 600 €	0,3%	0,0%	567 600 €	0,3%
Développer l'accès au sport	8 580 014 €	4,8%	0,9%	8 503 699 €	4,8%
Développer l'accès à la culture	7 034 463 €	3,9%	2,6%	6 855 860 €	3,9%
Éducation, jeunesse et vie des quartiers	78 877 254 €	44,3%	4,1%	75 790 469 €	43,2%
Organiser des modes de garde pour la petite enfance	12 330 551 €	6,9%	2,4%	12 037 560 €	6,9%
Faire de Saint-Denis une ville éducative	37 128 613 €	20,8%	4,4%	35 575 651 €	20,3%
Accompagner les jeunes vers l'autonomie	3 528 431 €	2,0%	3,5%	3 408 557 €	1,9%
Favoriser l'accès au loisirs	18 940 704 €	10,6%	4,9%	18 049 013 €	10,3%
Renforcer le développement des quartiers et la démocratie	4 211 028 €	2,4%	8,1%	3 895 384 €	2,2%
Valoriser la ville et ses habitants	2 737 927 €	1,5%	-3,1%	2 824 304 €	1,6%
Pilotage et moyens	51 667 948 €	29,0%	-3,5%	53 532 028 €	30,5%
Définir et mettre en œuvre les orientations municipales	4 371 290 €	2,5%	-43,3%	7 704 586 €	4,4%
Assurer l'équilibre budgétaire et financier nécessaire à la mise en œuvre de nos projets	8 762 468 €	4,9%	4,5%	8 386 286 €	4,8%
Mener une politique des ressources humaines permettant un service public de qualité et un bien-être	9 313 753 €	5,2%	-3,0%	9 600 089 €	5,5%
Assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité	17 508 315 €	9,8%	4,4%	16 774 456 €	9,6%
Faciliter les démarches administratives des habitants	4 014 498 €	2,3%	14,1%	3 517 862 €	2,0%
Donner à l'administration les moyens nécessaires à son fonctionnement	7 697 624 €	4,3%	2,0%	7 548 750 €	4,3%

3. Présentation du PPI et du biennal par activités – dépenses d'investissement

Total PPI tranche 2017	38 895 195 €
Total Biennal tranche 2017	6 847 091 €

Cadre de vie, tranquillité publique et animation des quartiers	4 387 810 €
Opérations inscrites au Plan pluriannuel : tranche 2017	4 387 810 €
Promouvoir un urbanisme de qualité	2 879 000 €
Transfert de ZAC	732 000 €
Acquisition et aménagement de la rue Volta NPNRU – volet concertation	1 000 000 €
Gestion du terrain 55 route de la Courneuve	20 000 €
Etude Gare Centrale	50 000 €
Ancien marché des muguetts rue du franquisme	30 000 €
Frais d'étude pour la révision des documents d'urbanisme	1 000 000 €
	47 000 €
Lutter contre l'insécurité et les incivilités	286 810 €
Vidéo-protection	186 850 €
Acquisition rampes LAPI	99 960 €
Soutenir le commerce	270 000 €
Préemption commerce	200 000 €
Grande halle du marché – mise en sécurité	70 000 €
Favoriser un développement durable	952 000 €
Protection phonique cité Paul Eluard	155 000 €
Chaufferie bois Fondettes et Montrem	557 000 €
Installation de stations Autolib'	240 000 €
Opérations inscrites au Biennal : tranche 2017	- €

Éducation, jeunesse et vie des quartiers	29 265 002 €
Opérations inscrites au Plan pluriannuel : tranche 2017	26 693 043 €
Organiser des modes de garde	-
Faire de Saint-Denis une ville éducative	25 743 043 €
Construction Groupe scolaire Montjoie + gymnase	3 323 000 €
Construction Groupe scolaire Confluence	3 380 000 €
Rentrée des classes	200 000 €
Ecoles numériques	430 000 €
Restauration Ecole Jules Valles	50 000 €
Extension Diez	750 000 €
Extension Langevin	375 000 €
Rénovation GS Félix Faure	660 000 €
Rénovation GD Rû de Montfort	990 000 €
Rénovation GS Cosmonautes	630 000 €
Construction du GS Village du Landy à Pleyel	10 825 043 €
Rénovation du GS du Lendit/Robespierre	1 170 000 €
Travaux de plomb dans les écoles	860 000 €
Rénovation des offices	100 000 €
Diagnostic des sols pollués sur sites existants	500 000 €
Acquisition foncier collège interco Saint Denis/Aubervilliers	1 500 000 €
Accompagner les jeunes vers l'autonomie	590 000 €
Espace jeunesse Saint-Rémy	330 000 €
Espace jeunesse Confluence	250 000 €
Espace jeunesse Cosmonautes	10 000 €
Renforcer le développement des quartiers et la démocratie	360 000 €
Mairie annexe la Courtille	360 000 €
Valoriser la Ville et ses habitants	-
Opérations inscrites au Biennal : tranche 2017	2 571 959 €
Faire de Saint-Denis une ville éducative	2 571 959 €
Bâtiments pour l'enfant	2 300 000 €
Mobilier scolaire	121 959 €
Mobiliser restauration	150 000 €

Solidarités, santé, culture et sports		7 283 257 €
Opérations inscrites au Plan pluriannuel : tranche 2017		5 216 257 €
S'engager pour un logement digne pour tous		2 372 993 €
Démolition immeubles	100 000 €	
Travaux d'office	664 160 €	
Résorption de l'habitat insalubre	1 608 833 €	
Bâtir une ville toujours plus solidaire		2 410 000 €
Aménagement accès handicapés	800 000 €	
Travaux d'aménagement et de réhabilitation des résidences pour personnes âgées	600 000 €	
Centre social Centre-Ville	800 000 €	
Salle Familiale Carson-Besson	0 €	
Maison de santé pluri-professionnelle	50 000 €	
Reprise parcelle ADOMA Charles Michels	160 000 €	
Développer l'accès au sport		233 264 €
Centre nautique la Baleine	33 264 €	
La Raquette	180 000 €	
Subvention d'équipement à l'Avant garde	20 000 €	
Développer l'accès à la culture		200 000 €
Subvention d'équipement TGP	20 000 €	
Eclairage Basilique	80 000 €	
Salle de danse du Conservatoire	100 000 €	
Opérations inscrites au Biennal : tranche 2017		2 067 000 €
Numérisation et restauration des archives	17 000 €	
Bâtiments socio-culturels	2 000 000 €	
Equipements et mobilier santé	50 000 €	

Pilotage et moyens		4 806 217 €
Opérations inscrites au Plan pluriannuel : tranche 2017		2 598 085 €
Assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions de sécurité et de qualité		2 586 265 €
Travaux d'urgence église de l'Estrée	484 000 €	
Extension des locaux du centre administratif	1 000 000 €	
15 rue Catulienne	1 102 265 €	
Assurer l'équilibre budgétaire et financier		11 820 €
Capitalisation	11 820 €	
Opérations inscrites au Biennal : tranche 2017		2 208 132 €
Assurer un accès aux bâtiments publics dans les meilleures conditions		190 562 €
Patrimoine non pérenne productif de revenus	190 562 €	
Donner à l'administration les moyens nécessaires à son fonctionnement		2 017 570 €
Direction informatique	1 113 270 €	
Parc véhicules	304 300 €	
Acquisition de mobilier et de matériel	600 000 €	